



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 Janvier 2012

Croisières de France sur TF1 Cap sur son plan média 2012 !

Un sponsoring d'envergure...

Dans le cadre de l'essor de la compagnie qui s'apprête à doubler ses capacités d'accueil en 2012, Croisières de France déploie un plan média TV d'envergure. En effet, le croisiériste renouvelle son partenariat avec la chaîne TF1 en sponsorisant les programmes de divertissement diffusés en prime time chaque week-end pendant 6 semaines !

La première émission partenaire sera « les 500 choristes » diffusé à 20h50 sur TF1 **le vendredi 6 janvier**.

Le dispositif comprendra chaque semaine :

-18 bandes annonces annonçant le programme.

-5 billboards de 6 secondes le soir de l'émission.

Cette opération se poursuivra **jusqu'au 12 février** avec des divertissements qui pourront être à titre d'exemple : le « Grand Concours des animateurs », « Qui veut gagner des millions ? », « Les enfants de la télé » etc...

Développer la notoriété de la marque

Avec cette présence TV, Croisières de France amorce son plan média 2012 qui sera dévoilé très prochainement et poursuit ses efforts pour augmenter la notoriété de sa marque auprès du plus grand nombre. Avec une audience attendue d'environ 4.5 millions de personnes pendant 6 semaines, nul doute que ce partenariat contribuera à ancrer la compagnie sur le podium des compagnies maritimes préférées des français.



www.croisieresdefrance.com

À propos de CDF

CDF est une société française, filiale du groupe Pullmantur (Royal Caribbean Cruises Ltd.). Croisières de France entend contribuer au renouveau de la croisière en France grâce à une vision moderne basée sur son concept de « croisière à la française en formule tout inclus »

CONTACT PRESSE : Angèle PAUL – Tél : 01 73 77 59 59 – apaul@cdfcroisieresdefrance.com